



# BIENFAITS **CANINS**

## LE CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

GUIDE INFORMATIF



[WWW.BIENFAITSCANINS.CA](http://WWW.BIENFAITSCANINS.CA)

[INFO@BIENFAITSCANINS.CA](mailto:INFO@BIENFAITSCANINS.CA)

LÉVIS, QC, CANADA

# SOMMAIRE



<u>La définition du chien d'accompagnement social</u>	Page 3
<u>Le rôle et les limites du rôle du chien d'accompagnement social</u>	Page 4
<u>Les responsabilités et limites du rôle du responsable</u>	Page 5
<u>Sélection et admissibilité des chiens</u>	Page 6
<u>Structure du programme d'entraînement</u>	Page 7
<u>Les coûts du programme d'entraînement</u>	Page 8
<u>Soumission de projet</u>	Page 9
<u>Aperçu du programme d'entraînement</u>	Page 10

# LE CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## La définition du chien d'accompagnement social

Le chien d'accompagnement social est un partenaire soigneusement sélectionné et formé pour apporter du réconfort, favoriser les interactions et soutenir le bien-être émotionnel et social des personnes dans divers milieux : **santé, éducation, services sociaux ou services d'urgence**.

Il travaille toujours aux côtés de son responsable - qui peut être son propriétaire ou un collègue - et qui est un professionnel du domaine de la santé ou des services sociaux, possédant une solide base en relation aidante.

Le rôle du chien s'intègre directement dans les fonctions quotidiennes de ce professionnel. Ainsi, il peut :

- Accompagner les clients lors de rendez-vous, déplacements ou activités
- Participer à l'accueil et mettre les visiteurs à l'aise
- Être présent lors d'activités de la vie quotidienne pour créer un climat sécurisant
- Favoriser l'ouverture, la communication et la détente par sa présence et ses interactions
- Et plus encore



En combinant l'expertise humaine du professionnel et les qualités naturelles du chien, l'équipe formée agit comme un duo complémentaire au service du bien-être des bénéficiaires, tout en respectant les besoins et les limites de l'animal.

# LE CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## Le rôle du chien d'accompagnement social

Lorsqu'un chien d'accompagnement social est intégré à un milieu de travail ou à un établissement, son intervention s'appuie sur des objectifs bien définis.

### Son rôle comprend, entre autres :

- Créer un climat rassurant et favoriser la communication
- Apporter un apaisement émotionnel par sa présence
- Réaliser de petits gestes concrets, comme un contact physique apaisant, une posture de soutien ou une incitation au dialogue
- Contribuer à améliorer l'ambiance et le bien-être général de l'environnement de travail
- Maintenir un comportement exemplaire en établissement public, puisqu'il peut être appelé à accompagner sa responsable dans divers lieux dans un cadre strictement professionnel
- et plus encore.

## Les limites du rôle du chien d'accompagnement social

Étant appelés à accompagner et soutenir plusieurs personnes dans des situations variées, certains chiens d'accompagnement social peuvent montrer des signes d'épuisement précoce lorsqu'ils sont intégrés à un milieu de travail.

Pour prévenir le surmenage et préserver la qualité de vie de nos chiens, Bienfaits Canins met de l'avant un protocole de prévention de l'épuisement et place le respect du bien-être animal au cœur de sa mission.

Afin de respecter les capacités et la santé du chien, l'accompagnement doit rester périodique, ce qui signifie qu'il n'est pas en contact constant avec la clientèle ciblée.

# LE CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## Les responsabilités du responsable de projet

**Le responsable du chien d'accompagnement social doit :**

- Offrir un environnement de vie sain et stable pour assurer l'équilibre mental et physique de l'animal
- Répondre à ses besoins en tout temps : activité physique, mastication, stimulation intellectuelle, etc.
- Prévoir un espace calme et adapté à la détente sur les lieux de travail, ainsi que des périodes de repos régulières pour éviter toute surcharge



## Les restrictions

- Le chien n'est pas autorisé à suivre son responsable en milieu public, sauf dans les établissements fréquentés dans le cadre professionnel
- Le responsable ne peut offrir les services du chien à d'autres organisations ou entreprises, que ce soit à titre lucratif ou non
- Le chien d'accompagnement social n'est pas un animal partenaire d'intervention en zoothérapie : ce type d'intervention est réservé à des professionnels formés, certifiés, assurés et respectant un code de déontologie

# LE CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## Sélection et admissibilité des chiens

Le programme d'entraînement de Bienfaits Canins peut s'effectuer avec votre chien personnel du responsable du projet, à condition qu'il réponde à nos critères d'admissibilité et qu'il réussisse l'évaluation initiale d'entrée au programme.

Cette évaluation vise à déterminer si le chien présente les capacités physiques, comportementales et émotionnelles nécessaires pour poursuivre un programme d'entraînement complet.

### Le chien doit :

- Être en bonne santé physique (vérifiée par un vétérinaire)
- Être stérilisé avant l'obtention de sa certification (sauf recommandation contraire de l'éleveur et/ou du vétérinaire)
- Peser plus de 20 livres et mesurer plus de 45 cm au garrot
- Réussir l'évaluation initiale (sommaire du chien, obéissance, tempérament)
- Avoir plus de 12 mois lors de l'évaluation d'accès public
- Avoir entre 2 et 5 ans au moment de la certification

Si vous n'avez pas de chien ou si votre chien actuel ne répond pas aux critères ou échoue l'évaluation initiale, nous pouvons vous guider vers une adoption responsable et éthique d'un chien présentant le potentiel requis pour devenir chien d'accompagnement social, en tenant compte de votre mode de vie, de vos besoins et de la compatibilité entre vos attentes et les besoins du chien.

En respect des règlements municipaux, de notre engagement envers le bien-être animal et la sécurité des personnes, Bienfaits Canins se réserve le droit de refuser tout chien en raison de sa race, de son comportement ou de son état de santé.

# LE CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## Structure du programme

Le programme est divisé en cinq modules clés, chacun traitant des aspects généraux et spécifiques de l'entraînement d'un chien d'accompagnement social. Les modules comprennent des cours d'éducation canine de groupe, des consultations individuelles et des accompagnements éducatifs en public.

Trois évaluations sont prévues au programme, en plus de l'évaluation de certification annuelle :

Notre programme d'entraînement est idéal pour les gens qui ont le temps et l'énergie d'entraîner régulièrement leur chien suite aux notions vues avec l'éducateur canin.

Ces personnes doivent aussi être apte à mettre en pratique les apprentissages dans différents environnements (à la maison, à l'extérieur, dans les endroits qui acceptent les animaux, etc).

À travers votre parcours, vous devrez compléter et réussir 3 évaluations comportementales et 5 modules d'apprentissages répartis sur une durée d'environ 24 mois :

- 1,5 heures de cours théorique en ligne
- 3 séries de cours de groupe (de 4 à 8 cours chaque)
- 18 heures de consultation individuelles
- 15 heures d'accompagnement éducatif en milieu public
- Évaluation comportementale d'entrée au programme
- Évaluation d'obtention du droit d'accès public
- Évaluation de certification



# LE CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## Les coûts du programme d'entraînement

Les **frais totaux** de notre programme d'entraînement semi-autonome varient entre **7 049,27 \$** et **7 679,27 \$** \*, selon le module de départ déterminé lors de votre évaluation initiale.

Les frais incluent :

- les évaluations comportementales
- les cours de groupe / consultations individuelles / accompagnement éducatifs associés aux modules d'apprentissages
- le matériel d'identification du chien (sur passation de l'évaluation du droit d'accès public)
- l'accompagnement Bienfaits Canins
- et plus encore.

Aucun montant global n'est exigé au début de la formation.

Les services sont facturés à la carte, incluant notamment l'analyse du dossier et les différentes évaluations.

Par la suite, les modules d'apprentissage peuvent être réglés en un seul paiement ou en plusieurs versements, selon une entente établie à l'avance.

Pour connaître les coûts détaillés des modules, rendez-vous sur notre site web, dans l'onglet Programme d'entraînement, puis sélectionnez la formule semi-autonome.

Veuillez noter que des frais d'intérêts peuvent s'appliquer pour tout plan de paiement échelonné. Vous en serez informé au préalable.



# LE CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## Soumettre votre projet à Bienfaits Canins

Pour amorcer le processus, vous devez remplir les **deux formulaires** en annexe :

- formulaire d'application
- formulaire vétérinaire

puis soumettre le tout à Bienfaits Canins via courriel à

[info@bienfaitscanins.ca](mailto:info@bienfaitscanins.ca)

Notre équipe analysera votre demande et planifiera avec vous une entrevue en visioconférence afin de discuter de votre projet.

Sur acceptation du projet :

- Si vous avez déjà un chien, nous procéderons à l'évaluation initiale de votre candidat canin.
- Si vous ne possédez pas de chien, nous vous guiderons vers notre service d'aide à l'adoption éthique et responsable.

Une fois cette étape complétée et le candidat retenu, nous débuterons le programme d'entraînement adapté à vos objectifs et à votre milieu de travail.



# LE PARCOURS D'ENTRAÎNEMENT



ANALYSE DU PROJET  
D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ÉVALUATION INITIALE  
CANDIDAT CANIN

## CLASSEMENT DU CANDIDAT POUR LE DÉBUT DE L'ENTRAÎNEMENT

Selon les résultats obtenus lors de l'évaluation comportementale d'entrée au programme, le duo débutera ses au module 1 A, module 1 B ou module 2

